

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LA COTE SAINT ANDRE

ISERE

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 18 AVRIL 2013**

Procès-verbal de la réunion

Conseillers élus	27
Conseillers en fonction	26
Conseillers présents	22
Conseillers représentés	04
Conseiller absent	02

Le dix huit avril deux mille treize le Conseil Municipal de la commune de La Côte Saint André, dûment convoqué le onze avril deux mille treize s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky LAVERDURE, Maire de la Ville de LA COTE SAINT ANDRE.

La séance est ouverte à vingt heures trente en présence de :

Mme Elisabeth NICOUD, M. André BARBAN, Mme Martine CORREARD, M. Dominique MASSON, M.Christophe VIGNON, Adjoints.

M.Roland GACHET, Mme Marie-Thérèse BOUCHARD, M. Pierre EISLER, M.Blagoj MATEVSKI, M.René JALLUT, M.Aziz AZIZ, Mme Roseline BIESSY, M. DESORMEAU-BEDOT Philippe, M. DROUAULT Luc, Mme Brigitte MONTEIL, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Marielle COUP, Mme Mireille GILIBERT, M.Joël GULLON, M.Eric GERMAIN-CARA.

Conseillers absents représentés :

Madame Véronique LIBMAN représentée par Madame Elisabeth NICOUD
Madame Cécile MARMONNIER représentée par Monsieur Christophe VIGNON
Madame Catherine REYNIER représentée par Monsieur Jacky LAVERDURE
Madame Nunzia MAZZILLI représentée par Monsieur Eric GERMAIN-CARA

Conseillers absents :

Monsieur Pierre EISLER
Madame Anne VROYLANDT

Secrétaire de séance :

Monsieur René JALLUT

Le compte rendu de la séance du 26 mars 2013 est signé par tous les membres présents.

RELEVÉ DE DECISIONS

Point n° 01 : Clos Chapuis – promesse de bail emphytéotique Ville – Société SDH

Le conseil approuve, par 18 voix pour et 6 voix contre, la promesse de bail emphytéotique administratif entre la commune et la SDH pour une durée de 60 ans pour les parcelles de terrain avenue MI Foch pour une surface de 3 353 m².

La commune a sollicité la Société Dauphinoise pour l'Habitat pour y réaliser :

- 26 logements collectifs locatifs sociaux (labellisés seniors pour certains) ;
- un rez de chaussée de locaux administratifs destinés à accueillir des services liés à la petite enfance (service multi accueils), aux personnes handicapées (CAMSP, Services de l'APAJH dont Service d'activité de jour, service d'accompagnement aux loisirs, service d'accompagnement renforcé et d'insertion par le logement) et aux personnes âgées (association d'aide à domicile aux personnes âgées et handicapées) ;
- des emplacements de stationnements et des places couvertes.

Point n°02 : Plan de coloration des façades – engagement de la commune au versement d'une subvention

L'assemblée autorise le Maire à l'unanimité le maire à verser la part de subvention communale aux 2 particuliers qui en ont fait la demande pour un montant total de 2 539.20 €.

Plan n°03 : Demande de financement au SEDI pour les travaux d'éclairage public avenue Jongkind

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie (CEE) avec le SEDI et d'établir une demande de financement pour l'enfouissement des réseaux aériens avenue Jongkind dans le cadre de la construction du Pôle Emploi. Ces travaux sont estimés à 12 455 € HT.

Point n°04 : Demande de subvention pour les travaux de mise en sécurité de la salle des fêtes et du château

L'assemblée sollicite, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 10 000 € au Ministère de l'intérieur, dans le cadre de la réserve parlementaire d'un Sénateur.